

1. *Débitrice:* **TEXIL SA**, Chandieu 1, **1006 Lausanne**

2. *Déclaration de faillite:* 01.02.2007

3. *Ecbéance selon art. 230 al. 2 LP:* 09.04.2007

4. *Avance de frais:* CHF 7'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

5. *Remarques:* But: fabrication de produits chimiques, notamment dans le domaine des textiles, commerce de matières premières, produits et appareils concernant la fabrication et l'utilisation des produits chimiques

Office des faillites de Lausanne

1014 Lausanne

(00224139)